RAPPORT ANNUEL

2000/2001

Organisation internationale du cacao
22 Berners Street, Londres W1P 3DB

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 3

PARTIE I ORGANISATION ET ADMINISTRATION.....5

Composition de l'Organisation internationale du cacao 5
Conseil international du cacao 5
Comité exécutif 6
Comité de la production 6
Comité de la consommation.....6
Groupe de travail d'experts sur les stocks 6
Groupe de travail d'experts sur la qualité 6
Groupe de coordination mondiale sur une économie cacaoyère durable 7
Conférence des Nations unies sur le cacao 7
Rapport d'activité sur les projets ICCO/FCPB.....7
Budget et comptes administratifs pour 2000/2001.....10
Personnel.....11
Renseignements statistiques et études économiques 11
Publications de l'ICCO.....11

PARTIE II BILAN DE LA CONJONCTURE CACAOYERE MONDIALE 12

Evolution du marché en 2000/01 12
Production.....14
Transformation.....14
Stocks 15

ANNEXE I PARTICIPATION A L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1993 SUR LE CACAO 22

ANNEXE II COMPTES, APRES VERIFICATION..... 23

Compte administratif - Bilan au 30 septembre 2001.....23
Compte administratif - Comptes de recettes et dépenses pour l'exercice clos le 30 sept. 2001..... 24
Compte administratif - Notes relatives aux relevés financiers pour l'exercice clos le 30 sept. 2001..... 25
Fonds de promotion - Bilan au 30 septembre 2001.....27
Fonds de promotion - Compte des recettes et dépenses pour l'exercice clos le 30 sept. 2001.....27
Fonds de promotion - Notes relatives aux relevés financiers pour l'exercice clos le 30/09/2001 27
Fonds de l'environnement - Bilan au 30 septembre 2001..... 28
Fonds de l'environnement - Compte de recettes et dépenses pour l'exercice clos le 30/09/2001 28
Fonds de l'environnement-Notes relatives aux relevés financiers pour l'exercice clos le 30/09/01 28

ANNEXE III LISTE DES MEMBRES DU PERSONNEL DU SECRETARIAT.....29

INTRODUCTION

Le rapport annuel du Conseil international du cacao pour l'année cacaoyère 2000/2001 (1er octobre 2000-30 septembre 2001) est publié en application des dispositions de l'article 41 de l'Accord international de 1993 sur le cacao.

Ce rapport comprend deux parties. La première partie traite de la composition de l'Organisation internationale du cacao et des activités du Conseil et de ses organes subsidiaires. La deuxième partie présente une analyse de la conjoncture cacaoyère mondiale.

Conseil international du cacao

Président: **M.** Djikalou Saint-Cyr (Côte d'Ivoire)

Premier Vice-président: M. Alhaji M. Abbas (Nigeria)

Second Vice-président: M. T. Johansson (Suède)

Directeur exécutif: M. Edouard Kouamé

Pays membres de l'Accord international de 1993 sur le cacao au 30 septembre 2001 (des précisions figurent en Annexe I du présent rapport):

Membres exportateurs	*Membres importateurs*
Bénin	Autriche
Brésil	Belgique/Luxembourg
Cameroun	République tchèque
Côte d'Ivoire	Danemark
République dominicaine	Egypte
Equateur	Finlande
Gabon	France
Ghana	Allemagne
Grenade	Grèce
Jamaïque	Hongrie
Malaisie	Irlande
Nigeria	Italie
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Japon
Pérou	Pays-Bas
Sao-Tomé et Principe	Norvège
Sierra Leone	Portugal
Togo	Fédération de Russie
Trinité-et-Tobago	République slovaque
Venezuela	Espagne
	Suède
	Suisse
	Royaume-Uni
	Union européenne

Comité exécutif

Président: M A. Frijlink (Pays-Bas)

Vice-Président: M E. Barattini (Union européenne)

Les membres suivants ont siégé au Comité exécutif pendant l'année cacaoyère 2000/2001:

Membres exportateurs	*Membres importateurs*
Brésil	Allemagne
Cameroun	Belgique/Luxembourg
Côte d'Ivoire	Espagne
Equateur	Fédération de Russie
Gabon	France
Ghana	Italie
Jamaïque	Japon
Malaisie	Pays-Bas
Nigeria	Royaume-Uni
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Suisse

Commission de vérification des pouvoirs

Président: M. Nana Oduro Owusu (Ghana)

Les membres suivants ont été rappelés à siéger à la Commission de vérification des pouvoirs pendant l'année cacaoyère 2000/2001:

Membres exportateurs	*Membres importateurs*
Cameroun	Belgique/Luxembourg
Equateur	Finlande
Ghana	France
Jamaïque	Japon

Les comités et les groupes de travail suivants se sont réunis pendant l'année cacaoyère 2000/2001 et étaient ouverts à tous les membres.

Comité de la production

Président: M. R. Tafani (Brésil)

Comité de la consommation

Président: M. F. Massimo (Italie)

Groupe de travail d'experts sur les stocks

Président: M P. Sigley (Cocoa Association of London)

Groupe de travail d'experts sur la qualité

Président: M. T. Harrison (President, OICCC)

PARTIE I ORGANISATION ET ADMINISTRATION

COMPOSITION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO

Au cours de l'année cacaoyère 2000/2001, l'Organisation internationale du cacao (ICCO), comptait 42 pays membres. L'Organisation comprend donc actuellement dix-neuf pays exportateurs et vingt-deux pays importateurs, ainsi que l'Union européenne. La Belgique et le Luxembourg adhèrent en tant que co-membres, bien que les deux Etats aient signé et ratifié séparément l'Accord. En outre, l'Union européenne participait à l'Accord de 1993 en sa qualité d'organisation intergouvernementale en vertu des dispositions de l'article 4.

Les précisions concernant la ratification, l'acceptation, l'approbation et l'adhésion à l'Accord de 1993 figurent à l'annexe 1 au présent rapport.

CONSEIL INTERNATIONAL DU CACAO

Le Conseil international du cacao, qui est la plus haute instance de l'Organisation, se compose de représentants de toutes les parties contractantes à l'Accord international sur le cacao, a tenu deux sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires pendant l'année cacaoyère 2000/2001.

Soixante-troisième session ordinaire

Le Conseil a tenu sa soixante-troisième session ordinaire du 2 au 6 avril, au cours de laquelle il s'est occupé de différentes questions. La session a été ouverte par une allocution de Sa Majesté Otumfuo Osei Tutu II, Roi des Achantis, intitulée “La durabilité de l'économie cacaoyère mondiale dans le nouveau millénaire”. Le Conseil a rétabli les droits de vote de l'Equateur et de la République dominicaine après avoir accepté le paiement des arriérés de l'Equateur et un vote postal sur les arriérés de la République dominicaine.

Le Conseil a approuvé les comptes administratifs après vérification pour l'exercice clos le 30 septembre 2000 et les rapports des vérificateurs des comptes nommés par les pays membres pour vérifier les différents comptes de l'Organisation. Le Conseil a également nommé les vérificateurs des comptes pour 2000/2001.

Le Conseil a créé un Groupe de contact afin qu'il examine les solutions éventuelles au problème de l'augmentation de loyer proposée pour le 22 Berners Street et il a décidé de convoquer une session extraordinaire en juin 2001 pour prendre les décisions nécessaires. La décision sur les critères de sélection du Directeur exécutif a également été renvoyée à la session de juin 2001.

Pendant la session, le Conseil a reçu les rapports du Président du Comité de la production et du Comité de la consommation ainsi que du Groupe de travail d'experts sur la qualité.

Soixante-quatrième session ordinaire

Le Conseil a tenu sa soixante quatrième session ordinaire du 10 au 12 septembre 2001 à laquelle il s'est occupé de différentes questions. Eu égard à l'augmentation de loyer pour le 22 Berners Street, le Conseil a décidé de rechercher un autre emplacement pour le siège de l'Organisation.

Le Conseil a approuvé le budget administratif pour l'exercice 2001/2002.

Le Conseil a décidé de proroger le mandat du Directeur exécutif jusqu'au 31 janvier 2002, après qui le 1er février 2002 il sera remplacé par le fonctionnaire le plus élevé qui sera nommé Fonctionnaire chargé de l'ICCO jusqu'au 30 septembre 2002.

Vingt-troisième session extraordinaire

Le Conseil a tenu la première partie de sa vingt-troisième session extraordinaire du 4 au 6 juin 2001 et la deuxième partie de cette même session du 9 au 19 juillet 2001 .

Après avoir entendu un exposé d'un représentant de l'UNICEF/Côte d'Ivoire sur le sujet "Le trafic des enfants - le travail des enfants en Afrique de l'Ouest", le Conseil a adopté la résolution suivante : *Encourager les Gouvernements membres de l'ICCO intéressés à poursuivre et éradiquer les activités criminelles liées au travail des enfants sur leur territoire en matière de travail agricole, en étroite coopération avec l'UNICEF, d'autres organisations similaires et le secteur privé. Dans l'élaboration de projets pertinents de l'ICCO, examiner la nécessité*

d'inclure des activités de soutien des pays membres en ce qui concerne l'éradication des pratiques illicites du travail des enfants. Prier le Directeur exécutif de communiquer la présente résolution aux Gouvernements membres, aux associations de producteurs de cacao et aux secteurs industriels des pays membres et des pays observateurs."

Le Conseil a décidé de proroger d'un maximum de deux ans, à partir du 1er octobre 2001, la durée de l'Accord international de 1993 sur le cacao, conformément aux dispositions de l'article 61. Toutefois, dès que les conditions de son entrée en vigueur auront été remplies conformément aux dispositions de l'article 58, l'Accord international de 2001 sur le cacao entrera en vigueur, mettant ainsi fin à la prorogation de l'Accord international de 1993 sur le cacao.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif, qui est élu chaque année par le Conseil, est composé en vertu de l'Accord de 1993 de dix membres exportateurs et de dix membres importateurs. Ce Comité, qui est responsable devant le Conseil et exerce ses fonctions sous la direction générale de ce dernier, a tenu les réunions suivantes pendant l'année cacaoyère 2000/2001.

Cent-huitième réunion	4-6 décembre 2000
Cent-neuvième réunion	2-6 avril 2001
Cent-dixième réunion	4-6 juin 2001
Cent-onzième réunion	10-12 septembre 2001

Le Comité a examiné la conjoncture cacaoyère mondiale, des rapports d'avancement des projets, de nouvelles propositions de projets ainsi que les finances et l'administration de l'Organisation. En outre, il a examiné plusieurs questions et fait des recommandations au Conseil en conséquence.

Le Comité a également entendu les exposés suivants :

Mme Nawal Kamel, Présidente de la *World Bank Task Force on Price Risk Management*.

M. Robin Dand, Analyste principale de la *LIFFE sur le fonctionnement de la LIFFE et son incidence sur l'établissement des prix du cacao sur les marchés mondiaux.*

Un représentant de l'UNICEF/Côte d'Ivoire sur le sujet *"Le trafic des enfants - Le travail des enfants en Afrique de l'Ouest "*

Mme Henriette Lagou, Ministre de la famille, de la femme et des enfants de Côte d'Ivoire, sur *les mesures prises par le Gouvernement pour éradiquer le trafic des enfants.*

COMITÉ DE LA PRODUCTION

Le Comité de la production a tenu les réunions suivantes pendant l'année cacaoyère 2000/2001 :

Vingt-cinquième réunion	4-6 décembre 2000
Vingt-sixième réunion	2-6 avril 2001

Le Comité a examiné des rapports sur les programmes de gestion de la production des membres exportateurs ainsi que sur l'évaluation des fluctuations de l'offre et de la demande mondiales en cacao.

COMITÉ DE LA CONSOMMATION

Le Comité de la consommation a tenu les réunions suivantes pendant l'année cacaoyère 2000/2001 :

Vingt-cinquième réunion	4-6 décembre 2000
Vingt-sixième réunion	2-6 avril 2001

Le Comité a poursuivi son évaluation des perspectives et des effets d'une éventuelle directive de l'Union européenne sur l'utilisation de matières grasses autres que le beurre de cacao dans la fabrication du chocolat. Il a également examiné des directives relatives à la présentation des rapports sur la consommation du cacao et les fluctuations mondiales de la consommation de cacao. En outre, il a examiné des rapports des membres sur les politiques et les mesures prises afin d'encourager l'accroissement de la consommation du cacao dans leurs pays ainsi que l'évolution de la consommation mondiale de cacao.

GROUPE DE TRAVAIL D'EXPERTS SUR LES STOCKS

Le Groupe de travail d'experts sur les stocks a tenu sa neuvième réunion du 4 au 6 décembre 2000. Le Groupe a exprimé ses remerciements à M. J.Robert Fish (PCR Ltd) pour ses efforts au poste de Président du Groupe depuis 1989 et a élu M. Philip Sigley, *Cocoa Association of London* (CAL), au poste de Président.

Le Groupe a examiné une évaluation des stocks mondiaux de cacao en fèves au 30 septembre 2000 et un tableau de données historiques dans certains grands pays exportateurs et pays importateurs de cacao. Il a entendu un rapport d'activité sur l'enquête

des stocks de cacao dans les entrepôts d'Europe de l'Ouest ainsi qu'un exposé de M. R. Dand, LIFFE, sur *" La Liffe et les stocks de cacao"*.

GROUPE DE TRAVAIL D'EXPERTS SUR LA QUALITE

Le Groupe de travail d'experts sur la qualité a tenu sa douzième réunion du 2 au 6 avril 2001.

Le Groupe a examiné la question des ochratoxines dans les produits alimentaires, y compris le cacao. Il a entendu un exposé de M. Morten Scholer du Centre du commerce international (CCI) sur la nouvelle publication du Centre sur le commerce du cacao. Le Groupe a également examiné l'application de normes internationales pour les sacs en jute, un projet pilote d'amélioration de la qualité du cacao en fèves exporté et les pratiques de travail dans la production cacaoyère.

GROUPE DE COORDINATION MONDIALE SUR UNE ECONOMIE CACAOYERE DURABLE

Le Groupe de coordination mondiale sur une économie cacaoyère durable a tenu deux réunions, la première du 4 au 6 décembre 2000 et la seconde le 7 juin 2001.

Le Groupe a examiné un Programme mondial de cacao, les perspectives des pays producteurs en matière de durabilité et la constitution et le fonctionnement du Groupe.

M. Hope Sona Ebai de l'Alliance des pays producteurs de cacao (APC) a fourni un rapport intitulé *"Réorganisation du secteur privé - une priorité des pays producteurs pour une économie cacaoyère durable"*.

CONFÉRENCES DES NATIONS UNIES SUR LE CACAO

La CNUCED a tenu deux Conférences sur le cacao au Palais des Nations à Genève, l'une en novembre 2000 et l'autre en février 2001, afin de négocier un nouvel accord international sur le cacao. L'Accord international de 2001 sur le cacao a été finalisé à la Conférence de 2001.

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LES PROJETS ICCO/ FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE (FCPB)

Pendant l'année cacaoyère 2000/2001, l'ICCO a poursuivi sa collaboration avec le FCPB, des institutions de recherche et le secteur cacaoyer en vue de l'élaboration, du financement et de la mise en oeuvre de projets. On trouvera ci-après un état de tous les projets à la fin de l'année cacaoyère 2000/2001 :

Installations pilotes pour la transformation des sous-produits du cacao au Ghana

Le but de ce projet est de mettre au point puis de transférer les techniques de transformation commerciale des sous-produits et déchets (écorces de cacao, mucilage et fèves de qualité inférieure) du cacao en vue d'augmenter les revenus de l'industrie cacaoyère dans les pays producteurs. Le *Cocoa Research Institute Ghana* (CRIG) est l'Agence d'exécution du projet; elle a terminé ses travaux opérationnels en août 2001. En mai 2001, l'ICCO a reçu le rapport de l'équipe de consultants qui avait été chargée de procéder à des études de faisabilité économique sur la production et la commercialisation des produits envisagés dans le projet. Ce rapport contenait des analyses économiques et financières sur la production de fourrages animaliers, potasse, savons à base de potasse, alcools, pectines, confitures et marmelades, savons et onguents à base de beurre de cacao ainsi qu'une analyse socioéconomique sur la mise en oeuvre dans les zones productrices de cacao du Ghana. L'ICCO étudie ce rapport avant sa finalisation.

Utilisation et conservation du matériel génétique du cacao : Une approche mondiale

Le but de ce projet est de développer et de distribuer des variétés de matériel végétal résistantes aux parasites et aux maladies, produisant du cacao de bonne qualité à rendement plus élevé et durable, grâce à une utilisation optimale du matériel génétique du cacao. Des rapports semestriels réguliers soumis à L'ICCO par l'Institut international de recherche phytogénétique (IPGRI), Agence d'exécution du projet, indiquent que la plupart des activités prévues ont été menées à bien par les instituts de recherche participants. En février et mars 2001, l'évaluation intérimaire du projet a été effectuée par le FCPB en collaboration avec l'ICCO et l'IPGRI. Le rapport d'évaluation intérimaire concluait que les deux premières années et demi du projet avaient confirmé la mise en place d'une étroite collaboration en vue d'une meilleure évaluation, utilisation et distribution des ressources génétiques du cacao. La plupart des activités ainsi que l'utilisation des ressources suivent le calendrier préétabli; toutefois, certains retards ont été observés dans la mise en oeuvre en raison de

catastrophes naturelles (inondations, sécheresse) dans certains sites du projet. Des études ont été lancées afin de résoudre certains des problèmes techniques rencontrés.

Utilisation des techniques de biologie moléculaire afin de rechercher des variétés résistantes à la maladie du balai de sorcière

Le but de ce projet est de développer et de mettre à disposition de nouvelles variétés de plants de cacao plus uniformes, plus productifs et plus résistant aux maladies, en particulier à la maladie du balai de sorcière. Cette maladie cause des dégâts importants à la production cacaoyère et représente une grave menace pour l'industrie cacaoyère de l'Amérique du Sud et de la région des Caraïbes. La *Commisao Executiva do Plano da Lavoura Cacaueira* (CEPLAC), au Brésil, a été désignée Agence d'exécution du projet. Le rapport d'activité pour la période avril - septembre 2001 indiquait que, dans l'ensemble, des progrès avaient été faits en matière d'identification et addition des marqueurs, inoculation des parents, sélection de clones résistants et élaboration d'un logiciel pour faciliter l'analyse de certains types de données moléculaires. Le rapport indiquait que les cacaoculteurs bénéficiaient directement du projet. La mise à disposition accélérée de plants génétiquement améliorés contribue à la réduction des effets dévastateurs de la maladie du balai de sorcière sur la situation socioéconomique de millions de personnes qui dépendent financièrement, directement ou indirectement, de la cacaoculture.

Définition des paramètres physiques, chimiques et organoleptiques permettant d'établir la différence entre cacao fin et cacao ordinaire

Le but de ce projet est de développer la capacité de différencier de façon adéquate entre le cacao fin et le cacao ordinaire et d'améliorer ainsi la commercialisation du cacao fin. Le projet a été lancé en janvier 2001 par un atelier organisé à Trinité-et-Tobago au cours duquel les participants ont examiné, harmonisé et défini des génotypes à partir desquels des échantillons seraient prélevés aux fins d'analyses. Ils ont également décidé de méthodes et de procédures de travail communes à toutes les institutions intéressées. Le premier rapport d'activité semestriel a été soumis en août 2001 par l'INIAP, Agence d'exécution du projet. D'après ce rapport, le projet progressait de manière satisfaisante. Toutefois, un revers a été essuyé avec la faillite en juillet 2001 de la FILANBANCO, où des fonds pour le projet en Equateur avaient été déposés ($EU 32.800). Des efforts sont tentés pour récupérer ces fonds manquants.

Amélioration de la commercialisation et du commerce du cacao dans les pays producteurs engagés dans un processus de libéralisation

Le but de ce projet est d'améliorer le fonctionnement des marchés cacaoyers ainsi que la qualité du cacao exporté, de faciliter le financement du commerce du cacao, de fournir des renseignements sur le marché et de résoudre la question des risques commerciaux et des risques de prix. L'Agence d'exécution du projet est la *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (GTZ), d'Allemagne, et le projet est mis en oeuvre au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Nigéria. Les activités du projet dans ces trois pays ont été lancées au cours du premier semestre de 2000 avec la création d'unités de coordination et le recrutement d'experts locaux pour les diverses composantes du projet. Les activités du projet pendant l'année cacaoyère 2000/2001 dans les pays participants sont détaillées dans les paragraphes ci-après :

Au Nigéria, un consultant en informatique a été recruté au début octobre 2000. L'expert en appui-crédit et l'expert en assurance ont commencé leurs travaux à la mi-novembre 2000. En octobre 2000 et septembre 2001, l'expert en entrepôts s'est occupé des dispositions relatives à la mise en oeuvre d'opérations pilotes. Ces activités se sont traduites par la création de comités de suivi des opérations pilotes et, en coopération avec d'autres experts et acteurs du projet, il a procédé à des révisions des projets d'accords tripartites. Il a élaboré des règles et des directives générales pour la production de cacao de qualité entre le bord-champ et le port d'expédition. L'expert en entrepôts a élaboré un projet de pratiques d'entreposage et a intensifié ses contacts avec des acheteurs étrangers afin que ceux-ci acceptent les récépissés d'entrepôts nigérians.

Le Ministère du Commerce à Abuja a décidé en septembre 2001 d'accueillir l'unité centrale de développement des systèmes d'information sur la commercialisation du cacao. La dotation du personnel de l'unité est en cours d'élaboration. L'expert en qualité a élaboré des règles et directives sur la production de cacao de qualité entre le bord-champ et le port d'expédition et il s'est assuré l'accord de deux exportateurs pour le paiement de primes à la qualité pendant ces opérations. Le responsable de l'appui-crédit a effectué une analyse et une évaluation du

crédit des exportateurs en vue de formuler des recommandations aux banques pour un financement préalable à l'exportation. L'expert en assurance a veillé à s'assurer que les participants au projet pilote disposaient d'une assurance suffisante. L'expert juridique a élaboré des règles et directives pour le fonctionnement des projets pilotes, à l'intention de tous les intervenants. Un atelier/séminaire a été organisé du 20 au 22 juin 2001 afin de marquer officiellement le début du projet pilote.

Au Cameroun, l'expert en appui-crédit a commencé ses travaux en novembre 2000. L'expert en assurance a commencé les siens au début décembre 2000 en même temps qu'un agronome. L'expert en renseignements sur le marché a commencé ses activités au début mars 2001. En août et octobre 2001, deux autres agronomes ont été recrutés pour les coopératives SOWEFCU et SOCACEN. Un expert associé en questions juridiques est entré en fonction au début octobre 2001 et une nouvelle coopérative (SOCCANYS) a été créée dans le Centre-Sud du Cameroun. Des ateliers sur la gestion des nantissements ont été organisés pour les banques participantes du 6 juillet 2001 et le 8 août 2001. Une formation supplémentaire en entreposage et établissement des certificats de qualité à l'intention des gestionnaires de nantissement, des coopératives et des exportateurs, a été organisée les 12 et 13 juillet 2001.

L'expert en renseignement sur le marché a commencé ses activités au début mars 2001 et a soumis son premier rapport en avril sur une étude des systèmes d'information du marché dans le secteur cacaoyer du Cameroun. D'avril à septembre 2001, l'expert en qualité a élaboré un manuel sur l'assurance qualité à l'intention des organisations de cacaoculteurs. Avec l'expert en appui-crédit et les experts en coopératives, l'expert en qualité a organisé des sessions de formation à l'intention de tous les intervenants. Avec d'autres experts du projet, l'expert en appui-crédit a organisé des sessions de formation à l'intention de coopératives entre le 19 et le 22 juin 2001. Une session de formation séparée sur la gestion des risques financiers a été organisée du 3 au 6 juillet 2001 à l'intention des banques. Il a également établi un bilan comparatif d'évaluation des risques clients à l'intention des banques.

En Cote d'lvoire, un consultant en informatique a été recruté en août 2001 pour une période de trois mois afin de mettre en place une base de données informatique contenant des renseignements sur tous les types d'intervenants et de structures du secteur cacaoyer. En mars 2001, deux agronomes ont été recrutés et en août 2001 un autre agronome a été recruté afin de consolider l'équipe de mise en oeuvre des activités du projet. Dans le cadre de l'élaboration du programme pilote de financement structurel, les agronomes, en collaboration avec les coopératives, ont sélectionné trois entrepôts à Soubré (SOCAIS), Daloa (SOCOPHAS) et Abengourou (SOCAE). Ces entrepôts ont été préparés en vue des opérations pilotes. Des négociations ont eu lieu en vue de conclure des contrats d'inspection et de gestion des nantissements "CORNELDER" et "ACE". Après l'achèvement de la construction d'un entrepôt à Oumé en février 2001, une assistance a été fournie à quatre autres coopératives afin d'identifier des sites d'implantation d'entrepôts et/ou d'unités de conditionnement.

En juillet 2001, un expert financier en appui-crédit local a été recruté et l'unité de coordination nationale a tenu deux réunions avec des coopératives en vue du démarrage d'un programme pilote du financement du commerce par nantissement. En août 2001, un accord officiel (partenariat) a été signé avec l'ARCC pour accueillir l'unité d'information et participer activement à la mise en oeuvre de cette composante. Pendant la période considérée, l'expert en qualité a terminé trois modules de formation sur la préparation du cacao de qualité, en coopération avec l'expert en entrepôts de CORNELDER. En septembre 2001, l'expert en qualité avait élaboré un manuel sur la production de cacao en fèves.

Projet pilote sur la gestion des risques de prix pour les producteurs de cacao

Ce projet a pour objectif de réduire l'exposition des petits cacaoculteurs aux fluctuations des prix du marché mondial afin de leur assurer de meilleurs revenus de la culture du cacao. Le but pratique du projet est de mettre à l'épreuve la faisabilité de l'utilisation de divers instruments de gestion des risques des prix par les producteurs de cacao sans subventionner l'utilisation de ces instruments. Le projet a trois composantes : la première comprend la sélection et la mise à l'épreuve d'instruments appropriés de gestion des risques de prix ainsi que la conception d'un système de respect du contrat par les opérateurs locaux; la deuxième comprend la gestion du programme pilote pendant au moins deux ans en affinant les instruments de gestion des risques sélectionnés. Une activité importante dans le cadre de

cette composante sera représentée par la formation des cacaoculteurs et du personnel de banques et coopératives locales. Les travaux substantiels de la troisième composante du projet ont trait à la diffusion la plus large possible des résultats du projet.

En juillet 2001, le Directeur général du Fonds commun pour les produits de base a rendu public un appel d'offres de consultants relatif à des études visant à analyser le potentiel de l'introduction de la gestion des risques de prix pour les producteurs de café, cacao et coton et pour leurs coopératives. Ces trois produits de base ont été combinés dans la mesure où, entre temps, le Fonds commun avait approuvé des projets qui les concernaient A la fin de l'année 2001, les contrats de chaque consultant et de chaque projet avaient été signés. L'étude devait être terminée en avril 2002 au plus tard.

Projet visant à améliorer la qualité du cacao en fèves exporté

Le but du projet est d'assurer la croissance et la durabilité de la consommation de cacao en veillant à fournir à l'industrie des fèves de bonne qualité tout en versant une prime aux cacaoculteurs pour les efforts supplémentaires qu'ils consentent. A la suite d'une réunion de la *Task Force* du projet et de la visite en Côte d'Ivoire de deux représentants de l'industrie pendant l'été 2001, un nouveau projet de plan a été élaboré. L'étude des pratiques agricoles visant à identifier et à mieux comprendre les motivations et les contraintes des cacaoculteurs pour produire du cacao donnant de la liqueur de qualité a commencé en octobre 2001. Le rapport de l'étude sera examiné par la *Task Force* à une réunion prévue plus tard dans l'année.

Etude de faisabilité sur la promotion générique de la consommation du cacao en Fédération de Russie

L'objectif général du projet est de fournir la base de définitions de la faisabilité, la stratégie et les instruments de mise en oeuvre d'une campagne de promotion générique en Fédération de Russie. A l'heure actuelle, la consommation par tête de cacao et de chocolat en Russie est faible. Il est important de remarquer que la promotion de la consommation de cacao sera générique et sera mise en oeuvre avec l'entière coopération de l'industrie cacaoyère et chocolatière de la Fédération de Russie. En septembre 2001, un économiste du secrétariat de l'ICCO a effectué les travaux préliminaires dans le cadre de l'étude de faisabilité à Moscou. L'économiste et un expert de l'Institut de recherche scientifique de l'industrie de la confiserie de Russie ont eu une réunion avec des consultants qui avaient fait part de leur intérêt dans les activités du projet, afin d'évaluer le potentiel et de fournir des détails plus précis sur l'étude de faisabilité et le projet. L'ICCO a reçu des propositions et plans détaillés pour l'étude de faisabilité de la part de tous les consultants présélectionnés. Ces plans ont été évalués par l'ICCO et par les experts russes de l'Institut de recherche et de l'Association des entreprises de l'industrie de la confiserie de la Fédération de Russie (ASCOND) et ont ensuite été communiqués au Centre du commerce international (CCI) à Genève, qui est l'Agence d'exécution du projet, aux fins d'examen.

Groupe de coordination mondiale sur une économie cacaoyère durable

Le Groupe de coordination mondiale sur une économie cacaoyère durable a été créé selon l'esprit de la "Déclaration d'intention sur une initiative de recherche internationale en matière de durabilité du cacao" qui a été signé par de nombreuses parties prenantes le 1er mars 1999 à Paris. L'objectif du Groupe est d'élaborer un mécanisme de coordination qui contribuerait à une plus grande durabilité du secteur cacaoyer. Le Groupe doit travailler dans le cadre d'une association "secteur public - secteur privé", dans le Nord et dans le Sud, à la création de systèmes agricoles cacaoyers rentables et respectueux de l'environnement à long terme afin d'offrir des perspectives de développement stable et de contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les pays producteurs de cacao. Le Groupe favoriserait la collaboration internationale dans les domaines de la recherche qui présentent un intérêt commun. L'ICCO assure le secrétariat du Groupe dont la composition rassemble des parties prenantes de tout le secteur cacaoyer.

La première réunion du Groupe intérimaire de coordination mondiale sur une économie cacaoyère durable a eu lieu le 4 décembre 2000 à Londres. La réunion a examiné le rapport d'un groupe sur une économie cacaoyère durable qui a eu lieu à Kota Kinabalu en octobre 1999 et a examiné les modalités de création du Groupe. La deuxième réunion du Groupe a eu lieu le 7 juin 2001 à Londres. Le Groupe a examiné la liste des projets et des autres activités de recherche sur une économie cacaoyère durable et a proposé une composition de 20 membres. La troisième réunion du Groupe a eu lieu le 27 septembre 2001 au Brésil; une liste de neuf sujets concernant les besoins perçus du secteur cacaoyer a été élaborée. Des groupes de travail ont été créés afin d'étudier chacun de ces sujets. Le principe était d'examiner dans le détail ces sujets et de les

concrétiser en projets pour alléger les contraintes identifiées et parvenir à une économie cacaoyère durable. Les rapports des neuf groupes de travail devaient être présentés à la prochaine réunion du Groupe, prévue pour le 21 mars 2002 à Londres.

BUDGET ET COMPTES ADMINISTRATIFS POUR 2000/2001

En septembre 2000, lors de sa soixante-deuxième session ordinaire, le Conseil a approuvé le budget administratif pour l'exercice 2000/2001. Ce budget prévoyait des dépenses totales de £1.773.180, devant être financées par les contributions des membres s'élevant à £1.426.640 (ce qui représente une contribution des membres de £713,32 par voix), un transfert des intérêts capitalisés du Fonds de réserve spécial (£113.733), les intérêts du Fonds de réserve spécial pour l'exercice (£158.200) plus d'autres revenus s'élevant à £74.607.

Le total des dépenses pour l'année cacaoyère 2000/2001 était de £1.696.737, les contributions des membres s'élevant à £1.380.693 et les autres revenus à £321.290. Compte-tenu du transfert de £113.733 des intérêts capitalisés du Fonds de réserve spécial, les recettes ont excédé les dépenses de £5.246. Le bilan, après vérification, au 30 septembre 2001 et le compte des recettes et dépenses, après vérification, pour l'exercice clos le 30 septembre 2001 figurent à l'annexe II du présent rapport.

PERSONNEL

A la fin de l'exercice 2000/2001, l'ICCO comptait neuf postes dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et douze postes dans les services généraux, soit un total de 20 fonctionnaires. On trouvera à l'annexe III du présent rapport la liste de tous les membres du personnel au 30 septembre 2001.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Pendant l'année cacaoyère 2000/2001, l'ICCO a élaboré et diffusé des données statistiques du cacao, conformément aux dispositions de l'Accord international de 1993 et aux décisions prises par le Conseil international du cacao.

Les prix quotidiens, calculés sur la base des dispositions de l'article 35 de l'Accord de 1993, ont

PARTIE II BILAN DE LA CONJONCTURE CACAOYERE MONDIALE

EVOLUTION DU MARCHE EN 2000/01

Le marché cacaoyer mondial a enregistré une reprise spectaculaire en 2000/01 tout en demeurant volatile et changeant. Les fluctuations des évaluations du bilan de l'offre et la demande pour l'année cacaoyère en cours et l'année prochaine ont exercé une influence importante sur la tendance générale des prix du cacao pendant l'année et ont été renforcées par des facteurs à court terme, notamment les perturbations potentielles de l'alimentation en cacao, la disponibilité du cacao rapproché devant être livré sur les marchés à terme et les activités des fonds d'investissement. Le **graphique II** représente l'évolution du prix quotidien de l'ICCO, qui est la moyenne des cours des trois mois actifs les plus rapprochés cotés à la Bourse des contras à terme et options de Londres (LIFFE) et à la Bourse du café, du sucre et du cacao de New York et qui est exprimé en DTS la tonne.

Le graphique II indique que les prix du cacao en fèves ont stagné pendant les trois premiers mois de l'année cacaoyère 2000/01 et ont fluctué à des niveaux bas historiques en dépit des perspectives d'un déficit de production important par rapport à la demande an 2000/01. Des conditions défavorables et la propagation de la maladie dans les principales zones de production du monde semblaient indiquer une baisse sensible des récoltes en Afrique et en Asie alors que la consommation des marchés traditionnels d'Europe et d'Amérique du Nord devait enregistrer une augmentation modeste en réponse à la faiblesse des prix et à la poursuite de la croissance économique de ces régions. Des indications d'un accroissement de la demande, particulièrement en poudre de cacao, sur les marchés émergents d'Asie, Amérique latine et Europe de l'Est, semblaient également indiquer un accroissement supplémentaire de la consommation de cacao sur ces marchés. Toutefois, cette évolution de la situation de l'offre et de la demande sous-jacente n'a pas été à l'origine d'une inversion de la tendance des prix pendant le premier trimestre de 2000/01.

L'incertitude et la nervosité des opérateurs du marché au sujet de l'évolution de la situation politique et commerciale de la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, n'ont soutenu que temporairement les prix au début de la campagne. Les prix ont continué à s'effriter en dépit de la situation politique tendue en Côte d'Ivoire avant et immédiatement après les élections présidentielles du 22 octobre 2000. Les opérateurs du marché, tout en suivant de près les évènements de Côte d'Ivoire, avaient apparemment décidé que ceux-ci n'auraient pas d'incidence particulière sur les arrivées de la récolte principale dans les ports et sur les expéditions de cacao. En outre, les retards prévus dans les expéditions de cacao depuis la Côte d'Ivoire n'ont pas été considérés comme des évènements importants pour l'industrie de la transformation et de la fabrication du chocolat, dans la mesure où les stocks de cacao en Europe et en Amérique du Nord étaient suffisamment importants pour les accepter. La moyenne mensuelle du prix quotidien de l'ICCO est tombée de 683 DTS la tonne en octobre 2000 à 624 DTS la tonne en novembre, puis à un peu moins de 621 DTS en décembre, moyenne mensuelle la plus faible depuis juillet 1972 où les prix étaient tombés à 594 DTS la tonne.

Une évolution institutionnelle importante a été le remplacement de la criée traditionnelle à la Bourse des contrats à terme et options de Londres (LIFFE) par des échanges sur écran électronique le 27 novembre 2000. Le nouveau système, LIFFE CONNECT, est similaire à celui qui sert aux échanges des produits dérivés.

Les prix du cacao en fèves ont enregistré une reprise remarquable au début de la nouvelle année qui s'est poursuivie en janvier et février et a brisé l'étroit carcan des échanges du mois de décembre 2000. A la fin de la troisième semaine de février, les prix avaient augmenté de 57% sur le marché de Londres par rapport à leur creux de décembre 2000, alors que le marché de New York enregistrait des gains de 60% pendant la même période.

La rapide augmentation des prix a été déclenchée par la détérioration des perspectives des approvisionnements en cacao et renforcée par des facteurs techniques. Au début de 2001, les arrivées dans les ports de Côte d'Ivoire et les achats au Ghana étaient largement en retard par rapport à l'année précédente, confirmant ainsi la grande faiblesse des récoltes de la campagne en cours en Afrique de l'Ouest. Des rapports faisant état de la poursuite de la propagation du foreur de cabosse en Indonésie et des menaces de pertes supplémentaires de rendement en

raison des grandes tempêtes de la mi-février à Sulawesi, principale région productrice de cacao du pays, ont également réduit les possibilités d'un accroissement du rendement en Indonésie. Une stagnation ou une augmentation limitée de la production était attendue dans les autres principaux pays producteurs et le marché a donc révisé à la baisse ses attentes pour l'année 2000/01. Alors que les broyages mondiaux continuaient d'augmenter, il est devenu évident que la demande pourrait être supérieure à l'offre de 200 000 tonnes en 2000/01, entraînant ainsi une baisse sensible des stocks mondiaux de cacao en fèves.

L'importance de la vitesse de l'augmentation des prix a surpris beaucoup d'opérateurs du marché de New York, y compris des fonds d'investissement. Afin de limiter leurs pertes, ces fonds d'investissement qui avaient précédemment vendu à découvert, ont commencé à acheter des contrats à terme, poussant ainsi encore les prix à la hausse dans un mouvement spéculatif. Les prix ont également été soutenus par l'étroitesse des fournitures à court terme sur les marchés mondiaux au début de la nouvelle année. La structure du marché s'est inversée, les positions rapprochées se négociant avec une prime (déport) entre la fin décembre 2000 et la mi-février 2001, par rapport à une situation plus habituelle de rabais. Par conséquent, la moyenne mensuelle du prix quotidien de l'ICCO a considérablement augmenté d'un record bas historique de 28 ans de 621 DTS la tonne en décembre 2000, à 743 DTS en janvier 2001 et 895 DTS en février.

Une période de correction technique en mars, déclenchée par des liquidations de positions acheteur et par des ventes spéculatives, a forcé les prix à la baisse. Toutefois, le marché a rapidement changé de direction pendant le restant du mois pour refaire la plupart de ses pertes en une courte période dans un cadre de fournitures rapprochées limitées et d'inquiétudes sur la disponibilité du cacao à court et moyen termes. Néanmoins, les prix se sont établis à 878 DTS la tonne en mars.

Au début avril 2001, le marché a de nouveau changé de direction et les prix se sont effrités à partir de rapport faisant état de conditions climatiques favorables pour le développement des récoltes en Afrique de l'Ouest et de rapports sur un ralentissement de la croissance de la consommation. Par conséquent, le moyenne mensuelle du prix quotidien de l'ICCO est tombée à 853 DTS la tonne.

Des inquiétudes sur les livraisons rapprochées ont été à l'origine d'une remontée des prix pendant la première quinzaine de mai 2001. De nouveau, les insuffisances des livraisons à court terme sur le marché à terme se sont traduites par un déport du marché, l'offre rapprochée de juillet se négociant avec une prime de £40 par rapport au contrat de septembre, sur le marché de Londres à la mi-mai. Puis, l'attention du marché s'est déplacée de la récolte intermédiaire en cours vers les perspectives de la campagne 2001/02. Des rapports d'Afrique de l'Ouest faisaient état d'un bon développement de la récolte principale 2001/02, grâce aux conditions climatiques favorables de la région. En l'absence de preuves d'une reprise significative de la demande, les prix se sont effrités en juin. Toutefois, les prix à terme ont enregistré une reprise technique dans un marché relativement étroit pendant les derniers jours de juin, par rapport au niveau faible de la semaine précédente. Par conséquent, la moyenne mensuelle du prix quotidien de l'ICCO a légèrement augmenté de 855 DTS la tonne en mai pour retomber à 778 DTS en juin 2001.

Le 1er juin 2001, la LIFFE a introduit des changements dans les règles de calibrage du contrat à terme négocié sur le marché de Londres. Ces modifications sont plus souples pour le calibrage du cacao nouveau et permettent le recalibrage du cacao précédemment rejeté. De plus grandes quantités de cacao ont donc été livrables sur le contrat de juillet, ce qui a partiellement pallié les manques relatifs de cacao rapproché et a été à l'origine de ventes spéculatives. Cela a mis fin à la situation de déport du marché qui était apparue en mai et la structure des prix est revenue à une situation normale de report où le contrat rapproché se négocie avec un rabais par rapport aux positions à terme.

La reprise technique des prix des derniers jours de juin 2001 a été brève et les prix se sont de nouveau effrités pendant la plus grande partie de juillet. Le marché a changé de direction et a augmenté entre les derniers jours de juillet et la mi-août grâce à des positions spéculatives des opérateurs qui ont quelque peu réduit leurs prévisions de la récolte de la prochaine campagne. Le sentiment général était que la récolte 2001/01 serait supérieure à la récolte de cette année, mais les prévisions optimistes précédentes d'une augmentation importante de la production mondiale étaient révisées à la baisse en

anticipation d'une mauvaise fin de récolte principale en Côte d'Ivoire.

Puis, les prix ont commencé à s'effriter pendant la deuxième quinzaine d'août et ont perdu une grande partie des gains précédents. Cette faiblesse a duré jusqu'au début du mois suivant. Cette période du marché a été calme: les transformateurs de cacao et les fabricants de chocolat étaient essentiellement absents du marché alors que les origines vendaient activement. Une reprise importante des prix a été enregistrée pendant la dernière semaine de septembre alors que la détérioration des perspectives de la récolte indiquait la possibilité d'un déficit important de la production mondiale par rapport aux broyages en 2001/02. La moyenne mensuelle du prix quotidien de l'ICCO est tombée à 773 DTS la tonne an juillet pour remonter légèrement à 811 DTS en août avant de chuter à 793 DTS en septembre 2001.

Deux évènements importants se sont produits pendant les trois derniers mois de 2000/01. Premièrement, les opérateurs du marché du cacao ont continué de suivre attentivement l'évolution de la situation en Côte d'Ivoire où le Gouvernement s'était efforcé de créer un nouveau système de commercialisation du cacao visant à permettre le début des ventes anticipées de la récolte 2001/02. Après de longues discussions et consultations, un nouvel organe de commercialisation dirigé par les producteurs, la Bourse du café et du cacao (BCC) a été créé à la fin juillet. Les producteurs disposent des deux tiers des sièges du Conseil de la BCC, le restant revenant aux exportateurs. Début octobre, un prix bord-champ minimum de 325 CFA/kg a été fixé pour la campagne 2001/02. Ce prix sera revu tous les trois mois. Toutefois, un nouveau système de commercialisation basé sur les ventes anticipées de la récolte n'était pas fixé pour la nouvelle campagne et ne devrait pas être en vigueur avant la campagne 2002/03. Deuxièmement, à la suite de la destruction de ses locaux à la suite de l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 sur le World Trade Center, la Bourse du café, du sucre et du cacao est restée fermée 4 jours de marché pour rouvrir le 17 septembre à une autre adresse et avec des heures réduites.

Le prix quotidien de l'ICCO moyen pour 2000/01 était de 775 DTS la tonne, soit une augmentation de 13% par rapport au chiffre de 685 DTS pour l'année précédente. Le prix quotidien le plus élevé de l'année cacaoyère 2000/01, soit 952 DTS la tonne, a été enregistré pendant la deuxième quinzaine de février 2001, et le prix le plus faible, soit 604 DTS, pendant la deuxième semaine de décembre 2000.

PRODUCTION

La **production mondiale** de fèves en 2000/01 a été estimée à 2 825 000 tonnes, soit une baisse de 248 000 tonnes (8,0%) par rapport au niveau record de 3 073 000 tonnes en 1999/2000 (t**ableau 1**). La baisse générale de la production mondiale de fèves a reflété des baisses de 246 000 tonnes en **Afrique** et de 42 000 tonnes en **Asie et Océanie**. Ces baisses ont été partiellement compensées par une augmentation de 40 000 tonnes aux **Amériques**.

Au niveau individuel, en **Côte d'Ivoire**, premier producteur mondial de cacao, le rendement de la récolte s'est établi à 1 175 000 tonnes, soit une baisse de 234 000 tonnes (16,6%) par rapport à la campagne précédente. au **Ghana**, la production en 2000/01 s'est élevée à 395 000 tonnes, soit une baisse de 42 000 tonnes (9,6%) par rapport à l'année précédente. La production en **Indonésie** a chuté de 25 000 tonnes à 385 000 tonnes soit une baisse de 6,1% par rapport à la campagne précédente. La production en **Malaisie** a chuté de 10 000 tonnes en 2000/01 à 35 000 tonnes, soit une baisse de 22,2% par rapport à l'année précédente. Par contre, on a enregistré des augmentations de la production au **Nigeria** à 180 000 tonnes (en hausse de 15 000 tonnes, soit 9,1%) et au **Brésil** à 163 000 tonnes (en hausse de 39 000 tonnes, soit 31,5%) par rapport à la campagne précédente.

L'importance relative des principales régions productrices de cacao, mesurée en tant que part de la production mondiale totale, figure entre parenthèses au **tableau 1**. Par rapport à la campagne précédente, la part des pays **africains**, qui constituent la première région de production du cacao du monde, a chuté de 2,5% en 2000/01 à 67,8% et celle de l'**Asie et Océanie** à 16,9%, alors que la part des **Amériques** a augmenté de 2,6% à 15,3%. Dans l'ensemble, la part des pays membres de l'ICCO dans la production mondiale totale de fèves pendant la période 1993/94 - 2000/01 sous l'Accord international de 1993 sur le cacao a atteint 82,9% par rapport à une moyenne de 77,4% pour la période 1986/87 - 1992/93 sous l'Accord international de 1986 sur le cacao (**tableau 4**).

TRANSFORMATION

Les **broyages mondiaux** de fèves en 2000/01 sont estimés à 3 044 000 tonnes, soit une augmentation de 3,5% (102 000 tonnes) par rapport à l'année précédente. Les pays consommateurs ont continué d'effectuer la plus grande partie des broyages de fèves pendant l'année. La part de pays producteurs dans les broyages mondiaux a augmenté légèrement de 0,3% par rapport au niveau précédent de 32,4% en 2000/01 (**tableau 2**).

Parmi les principaux pays importateurs de cacao, l'augmentation la plus importante de volume des broyages en 2000/01 par rapport à 1999/2000 a été enregistrée aux **Pays-Bas** (en hausse de 16 000 à 452 000 tonnes), en **Allemagne** (en hausse de 12 000 à 227 000 tonnes), en **Fédération de Russie** (en hausse de 12 000 à 72 000 tonnes) et en **République tchèque** (en hausse de 11 000 à 21 000 tonnes). Les broyages en Turquie ont augmenté de 10 000 tonnes à 35 000 tonnes en 2000/01 par rapport à l'année précédente. des augmentations plus modestes ont été enregistrées en **Belgique/Luxembourg** (en hausse de 6 000 à 53 000 tonnes) et en **Italie** (en hausse de 5 000 à 69 000 tonnes). Par contre, une baisse des broyages a été signalée au **Royaume-Uni** (en baisse de 8 000 à 160 000 tonnes), en **Espagne** (en baisse de 9 000 à 49 000 tonnes) et à **Singapour** (en baisse de 6 000 à 50 000 tonnes).

Parmi les principaux pays producteurs de cacao, la **Côte d'Ivoire** a enregistré une augmentation sensible de ses broyages (en hausse de 50 000 à 285 000 tonnes) et une augmentation modeste a été enregistrée en **Malaisie** (en hausse de 10 000 à 125 000 tonnes). Par contre, des baisses des broyages ont été enregistrées en **Equateur** (en baisse de 11 000 à 32 000 tonnes) et au **Brésil** (en baisse de 7 000 à 195 000 tonnes).

La répartition régionale des broyages de fèves, mesurée en tant que pourcentage du total des broyages mondiaux, figure entre parenthèses au **tableau 2**. L'**Europe**, qui est la plus importante région de broyages, a vu sa part des broyages mondiaux en 2000/01 rester inchangée à 45,4% comme l'année précédente**.** La part de l'**Afrique** a augmenté en 2000/01 de 1,3% par rapport au niveau précédent à 13,8%, et les parts des **Amériques** et de l'**Asie et Océanie** ont chuté de 1,2 et 0,1% à 27,4 et 13,4% respectivement. Dans l'ensemble, la part des broyages mondiaux des pays membres de l'ICCO s'est établie en moyenne à 71,1% pour la période 1993/94 – 2000/01 sous l'Accord international de 1993 sur le cacao, par rapport à une moyenne de 72,1% pour la période 1986/87 - 1992/93 sous l'Accord international de 1986 sur le cacao (**tableau 4**).

STOCKS

Sur la base des estimations de production et de broyages ci-dessus, l'année cacaoyère 2000/01 aurait dû dégager un déficit de production de 247 000 tonnes. Les stocks totaux de fèves à la fin de l'année cacaoyère 2000/01 auraient donc dû s'élever à 1 164 000 tonnes, soit 38,2% ou environ quatre mois et demi des broyages mondiaux annuels estimés pour 2000/01. Dans l'ensemble, les statistiques indiquent que des déficits de production pour cinq des sept campagnes précédentes ont sensiblement réduit les stocks mondiaux de fèves, de 1,53 million de tonnes au début de la campagne 1993/94 à environ 1,16 million de tonnes à la fin de la campagne 2000/01. Le rapport stocks/broyages, mesure approximative de la rareté de l'offre, a baissé de 63,2% à 38,2% pendant la même période.

Graphique I

Production mondiale de cacao en fèves, broyages, stocks et prix 1960/61 to 2000/2001

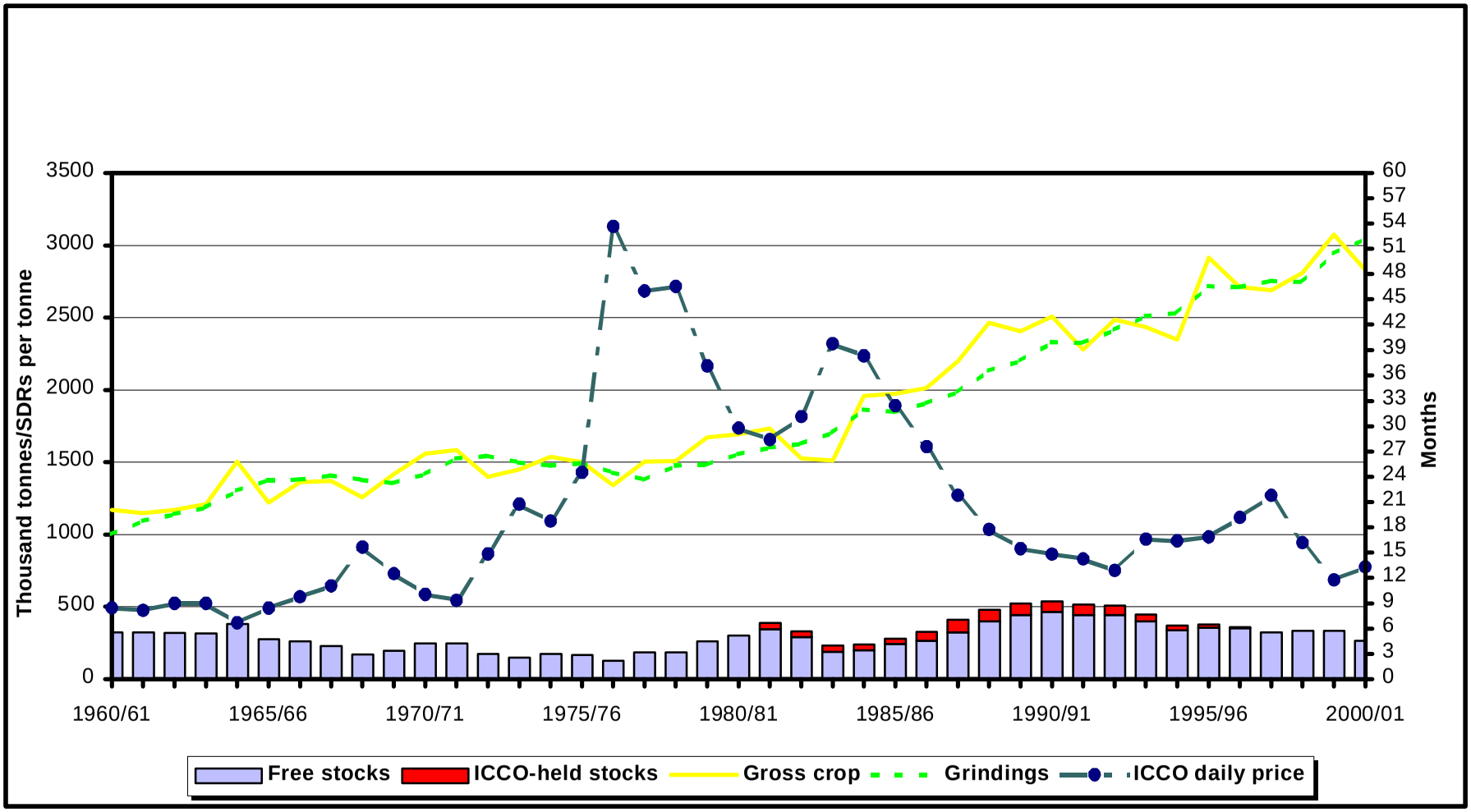

Graphique II
Prix quotidiens de l'ICCO de cacao en fèves, 2000/01

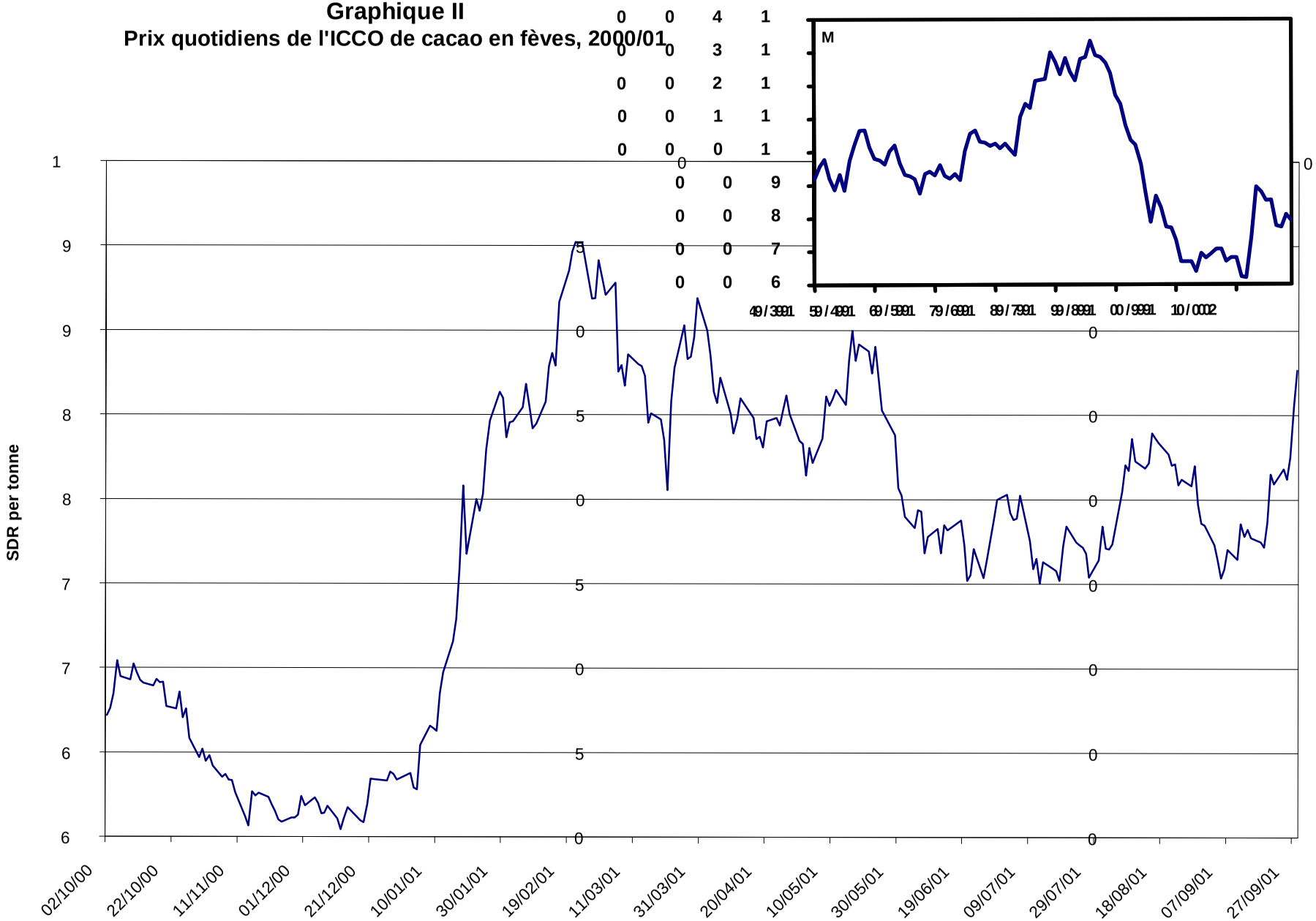

Tableau 2
Broyages mondiaux de cacao en fèves, 1993/94 - 1997/98, 1998/99, 1999/00 et 2000/2001
(EN MILLIERS DE TONNES A/)

Continents	Moyenne annuelle	1998/99	1999/2000	2000/01
AFRIQUE	1 663 (63,5%)	1 919 (68,3%)	2 161 (70,3%)	1 915 (67,8%)
Cameroun	116	124	115	135
Côte d'Ivoire	1 022	1 163	1 409	1 175
Ghana	340	397	437	395
Nigeria	152	198	165	180
Autres b/	33	37	35	30
AMERIQUE DU NORD, CENTRALE ET DU SUD	498 (19,0%)	368 (13,1%)	391 (12,7%)	431 (15,3%)
Brésil	219	138	124	163
Colombie	46	38	37	39
République dominicaine	59	26	37	45
Equateur	79	75	95	89
Mexique	41	35	36	34
Pérou	16	21	24	24
Venezuela	17	17	17	17
Autres b/	21	18	20	20
ASIE ET OCEANIE	459 (17,5%)	521 (18,6%)	521 (17,0%)	479 (16,9%)
Indonésie	288	390	410	385
Malaisie	121	75	45	35
Papouasie-Nouv. Guinée	31	36	47	39
Total mondial	2 620 (100 %)	2 808 (100 %)	3 073 (100 %)	2 825 (100 %)

Remarques: a/ Arrondi au millier de tonnes le plus proche.
b/ Pays produisant individuellement moins de 10 000 tonnes par an.

Source: *Bulletin trimestriel de statistiques du cacao*, ICCO, Vol. XXVIII, nº 2 (année cacaoyère 2001/02).

Tableau 2
Broyages mondiaux de cacao en fèves, 1993/94 - 1997/98, 1998/99, 1999/00 et 2000/2001
(EN MILLIERS DE TONNES a/)

Continents et pays	Moyenne annuelle	1998/99	1999/2000	2000/01
EUROPE	1 310 (49,4%)	1 266 (46,1%)	1 335 (45,4%)	1 384 (45,4%)
Autriche	16	20	19	22
Belgique/Luxembourg	62	50	47	53
République tchèque	13	10	10	21
Danemark	5	11	15	8
France	105	124	142	145
Allemagne	259	197	215	227
Irlande	9	9	8	8
Italie	69	73	64	69
Pays-Bas	378	415	436	452
Pologne	33	32	27	28
Espagne	51	54	58	49
Suisse	24	22	23	21
Fédération de Russie	69	47	60	72
Autres pays de l'ex-URSS	21	22	27	32
Royaume-Uni	172	167	168	160
Autres b/	24	13	16	17
AFRIQUE	248 (9,4%)	351 (12,8%)	367 (12,5%)	419 (13,8%)
Cameroun	22	31	32	30
Côte d'Ivoire	141	225	235	285
Ghana	61	65	70	70
Nigeria	17	20	22	22
Autres b/	7	10	8	12
AMERIQUE DU NORD, CENTRALE ET DU SUD	747 (28,2%)	769 (28,0%)	843 (28,6%)	833 (27,4%)
Brésil	199	192	202	195
Canada	39	42	56	58
Colombie	44	38	37	40
Equateur	36	26	43	32
Mexique	32	32	32	32
Pérou	15	13	13	13
Etats-Unis	357	406	439	442
Autres b/	25	20	21	21
ASIE ET OCEANIE	345 (13,0%)	359 (13,1%)	397 (13,5%)	408 (13,4%)
Chine	32	19	29	22
Indonésie	62	75	85	83
Japon	44	47	46	49
Malaisie	98	105	115	125
Philippines	15	13	12	14
Singapour	58	53	56	50
Thaïlande	9	11	13	13
Turquie	15	21	25	35
Autres b/	12	15	16	17
Total mondial	2 650 (100 %)	2 745 (100 %)	2 942 (100 %)	3 044 (100 %)

Remarques: a/ Arrondi au millier de tonnes le plus proche.
b/ Pays dont les broyages sont inférieurs à 10 000 tonnes par an.

Source: *Bulletin trimestriel de statistiques du cacao*, ICCO, Vol. XXVIII, nº 2 (année cacaoyère 2001/02).

TABLEAU 3

VALEURS MOYENNES, MAXIMA ET MINIMA DES PRIX QUOTIDIENS DE L'ICCO DE CACAO EN FÈVES, OCTOBRE 2000 - SEPTEMBRE 2001

Période	PRIX QUOTIDIENS		
	Moyenne	Maximum	Minimum
	DTS la tonne		
2000			
Octobre	682,52	704,21	647,10
Novembre	624,24	648,07	606,55
2001			
Janvier	742,57	863,34	628,05
Février	894,58	952,41	841,83
Mars	878,39	930,60	805,55
Avril	853,22	899,95	830,84
Mai	855,18	899,80	802,44
Juin	777,54	799,80	751,95
Juillet	772,89	803,12	750,27
Août	811,03	839,54	770,72
	(US cents/livre)		
2000			
Octobre	39,83	41,24	37,73
Novembre	36,33	37,94	35,11
2001			
Janvier	43,84	50,59	37,36
Février	52,48	55,69	49,38
Mars	51,00	54,61	46,40
Avril	49,06	51,31	47,75
Mai	48,97	51,56	45,65
Juin	44,10	45,19	42,55
Juillet	43,87	45,38	42,48
Août	46,91	48,77	44,13

Source: *Bulletin trimestriel de statistiques du cacao, ICCO,* Vol. XXVIII, nº2, (année cacaoyère 2001/02).

Tableau 4
Part de la production et des broyages mondiaux des membres de l'ICCO, 1976/77 – 2000/2001

	Accord de 1975		**Accord de 1980**		**Accord de 1986**		**Accord de 1993**	
	Moyenne		**Moyenne**		**Moyenne**		**Moyenne 1993/94-**	
	Milliers de tonnes	%	Milliers de tonnes	%	Milliers de tonnes	%	Milliers de tonnes	%
Production	1 399	92,5	1 032	59,4	1 810	77,4	2 260	82,9
Broyages	1 185	82,0	1 273	74,0	1 570	72,1	1 950	71,1

Source: *Bulletin trimestriel de statistiques du cacao, ICCO* (divers numéros)

ANNEXE I PARTICIPATION A L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1993 SUR LE CACAO (AU 30 SEPTEMBRE 2001)

	Type d'instrument	Date
Pays exportateurs		
Bénin	Ratification	13.07.98
Brésil	Ratification	10.12.96
Cameroun	Notification au titre de l'article 55	11.01.94
Côte d'Ivoire	Ratification	18.05.94
République dominicaine	Notification au titre de l'article 55	06.02.97
Equateur	Ratification	26.10.94
Gabon	Notification au titre de l'article 55	21.12.93
Ghana	Notification au titre de l'article 55	12.10.93
Grenade	Notification au titre de l'article 55	18.02.94
Jamaïque	Ratification	28.02.94
Malaisie	Ratification	25.01.94
Nigeria	Ratification	02.12.94
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Adhésion	01.09.95
Pérou	Adhésion	21.08.00
Sao-Tomé-et-Principe	Notification au titre de l'article 55	06.03.95
Sierra Leone	Notification au titre de l'article 55	07.10.93
Togo	Notification au titre de l'article 55	12.10.93
Trinité et Tobago	Ratification	30.09.93
Venezuela	Ratification	08.05.96
Membres importateurs		
Autriche	Ratification	23.04.96
Belgique/Luxembourg	Notification au titre de l'article 55	16.02.94
République tchèque	Approbation	23.06.94
Danemark	Approbation	28.09.98
Egypte	Adhésion	20.07.00
Finlande	Acceptation	01.10.93
France	Approbation	16.05.96
Allemagne	Ratification	28.09.98
Grèce	Ratification	28.09.98
Hongrie	Approbation	22.02.94
Irlande	Ratification	30.09.98
Italie	Ratification	28.09.98
Japon	Acceptation	18.01.95
Pays-Bas	Acceptation	21.07.98
Norvège	Ratification	14.10.93
Portugal	Ratification	31.08.95
Fédération de Russie	Acceptation	02.11.94
République slovaque	Approbation	26.04.94
Espagne	Ratification	29.09.94
Suède	Ratification	30.09.93
Suisse	Ratification	17.06.94
Royaume-Uni	Ratification	06.11.98
Organisation intergouvernementale (au titre de l'article 4)		
Communauté européenne	Approbation	28.09.98

ANNEXE II COMPTES, APRES VERIFICATION

COMPTE ADMINISTRATIF - BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2001

(en livres sterling)

1999/2000	ACTIF CIRCULANT		2000/2001
2.637.965	Solde en banque et en caisse disponible		2.581.993
45.134	Créances		14.607
10.270	Frais payés d'avance		1.725
	Arriérés de contributions aux budgets administratifs (Note 7)		
240.509	1990/91 - 1999/2000 inclus	297.159	
139.211	Exercice clos le 30 septembre 2001	166.478	
			463.637
3.073.089			3.061.962
	Déduire : PASSIF A COURT TERME :		
29.799	Dettes et provisions pour dépenses à payer	18.724	
5.000	Fonds de dépenses différées	4.332	
13.943	Contributions des membres payées à l'avance	130.333	
			153.389
	TOTAL DE L'ACTIF NET		
3.024.347			2.908.573
	Soit :		
	FONDS DE RESERVE SPECIAL (Note 2)		
2.500.000	Capital	2.500.000	
84.750	**Déduire:** Arriérés de contributions	82.708	
2.415.250		2.417.292	
113.733	**Ajouter:** Intérêts sur Fonds de réserve spécial	-	
2.528.983			2.417.292
	FONDS DE RESERVE (Note 3)		
115.644	Fonds disponibles	27.644	
379.720	Arriérés de contributions	463.637	
			491.281
3.024.347			2.908.573

COMPTE ADMINISTRATIF - COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2001

(EN LIVRES STERLING)

1999/2000			2000/2001	
		RECETTES		
1.402.800		Contributions des membres mises en recouvrement (Note 6)		1.414.334
-		Intérêts perçus – Fonds généraux		
	13.936	Intérêts perçus - Fonds de réserve spécial	11.391	
	149.620		133.211	
163.556				144.602
		Abonnement au *Bulletin trimestriel de statistiques du cacao*		
11.256				9.575
		Vente de documents autres		
8.317		Autres recettes		1.661
78.147		**TOTAL - RECETTES**		42.697
1.664.076		Ajouter : Transfert des intérêts capitalisés sur Fonds de réserve spécial		1.612.869
99.230		Déduire:		
1.763.306				113.733
		DEPENSES ADMINISTRATIVES		1.726.602
1.729.225				
		Solde reporté sur le Fonds de réserve		1.730.685
34.081				
				(4.083)

COMPTE ADMINISTRATIF - NOTES RELATIVES AUX RELEVES FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2001

1. Politiques comptables

Méthodes comptables

Ces relevés financiers ont été préparés selon la méthode de la valeur initiale.

Immobilisations

Les dépenses en immobilisations pendant l'exercice ont été passées par recettes et dépenses au fur et à mesure qu'elles ont été engagées.

Dépenses différées

Les dépenses pouvant être encourues et incluses et autorisées dans le budget annuel mais non engagées avant la fin de l'exercice fiscal pertinent, sont réservées au titre de la règle 61 du Règlement administratif de l'Organisation.

Identification des recettes

Toutes les contributions mises en recouvrement et les ajustements des contributions des membres mis en recouvrement pendant l'exercice fiscal figurent dans le compte des recettes et dépenses.

Arriérés de contributions

Aucune provision n'a été faite pour les arriérés de contributions irrécupérables auprès des membres de l'ICCO.

2. Fonds de réserve spécial

En 1997, le Conseil a créé un Fonds de réserve spécial de 2,5 millions de livres sterling. A ce jour, les membres doivent encore verser la somme de 82.708 livres sterling. Ce Fonds sera préservé comme fonds de sécurité à long terme pour le compte administratif. Au cours des années précédentes, les intérêts accrus sur le Fonds de réserve spécial au 30 septembre 1998, ont fourni une sécurité supplémentaire au compte administratif. Le solde des intérêts capitalisés sur le Fonds de réserve spécial et des intérêts perçus sur le Fonds en 2000/2001 a été utilisé pour financer une partie des dépenses annuelles.

3. Fonds de réserve

Le Fonds de réserve a été divisé en deux catégories : fonds disponibles, qui s'élèvent à £ 27.644 (2000 : £ 115.644) et arriérés de contributions des membres aux budgets administratifs, à concurrence de £ 463.637 (2000 : £ 379.720).

4. Locaux en location

L'Organisation loue des locaux au 22 Berners Street, Londres W1. Le bail qui a expiré le 31 mars 2001 comportait un loyer annuel de £136.000. Les négociations pour un loyer révisé à compter du 1er avril 2001 ont été soumises à une procédure d'arbitrage. La décision de l'arbitrage ne sera pas connue avant la fin janvier 2001. Toutefois, on estime que le loyer sera soumis à une augmentation importante. Le Conseil n'a fait aucune provision pour le règlement de l'augmentation de loyer dans le budget administratif pour 2001/2002 et aucune provision n'a été faite dans les présents comptes.

5. Immobilisations

Les immobilisations sont restées inchangées pendant l'exercice fiscal considéré. Le coût total des installations fixes, du mobilier et des équipements achetés à ce jour moins les sessions d'éléments actifs s'élèvent à £ 341.709 (2000: £341.709). Ce chiffre ne tient pas compte de l'amortissement.

6. Contributions mises en recouvrement pour l'année

Les contributions mises en recouvrement pour l'année ont été calculées comme suit :

	£	£
Evaluation selon le budget administratif pour 2000/2001		1.426.640
Déduire: Contributions irrécupérables pour 2000/2001 (République		(2.853)
		1.423.787
Ajouter: Contributions pour 2000/2001 pour nouveaux membres (Egypte)		4.993
Contributions pour 2000/2001 (voir annexe 'B')		1.428.780
Ajouter: Contributions pour nouveaux membres par rapport aux années		
Pérou (1999/2000)	707	
Egypte (1999/2000)	979	1.686
		1.430.466
Déduire: Contributions irrécupérables au titre des exercices précédents:		
République dominicaine (1998/1999)	(9.118)	
République dominicaine (1999/2000)	(7.014)	(16.132)
		1.414.334

7. Arriérés de contributions aux budgets administratifs

Le total de £463.637 comprend une somme de £194.863 exigible après plus d'un an et se ventilant comme suit:

(i) £20.341 dus par la République dominicaine et payable sur deux ans, £13.561 venant à échéance après plus d'un an;

(ii) £174.522 dus par l'Equateur et payable en 33 versements sur une durée de onze ans, £156.060 venant à échéance après plus d'un an.

FONDS DE PROMOTION - BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2001

(EN LIVRES STERLING)

1999/2000 £		2000/2001 £
	ACTIF	
1.058	Solde en banque	1.081
	Déduire : **PASSIF**	
3.634	Solde dû au Compte administratif de l'ICCO	
		3.634
(2.576)	PASSIF NET	(2.553)
(1.174)	Solde des fonds au 1er octobre 2000	(2.576)
(1.402)	Excédent/(Déficit) pour l'année	23
(2.576)	Déficit au 30 septembre 2001	(2.553)

FONDS DE PROMOTION - COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2001

(EN LIVRES STERLING)

1999/2000 £		2000/2001 £
	Recettes	
56	Intérêts sur les dépôts en banque	23
	Déduire : Dépenses	
1.384	Frais de consultance	-
74	Dépenses administratives	-
1.458		-
(1.402)	**Excédent/(Déficit) pour l'année**	23

FONDS DE PROMOTION - NOTES RELATIVES AUX RELEVES FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2001

Méthodes comptables

Ces relevés financiers ont été préparés selon la méthode de la valeur initiale et conformément aux normes internationales de comptabilité.

Déficit de fonds

FONDS DE L'ENVIRONNEMENT - BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2001

(EN DOLLARS EU)

1999/2000 $EU		2000/2001 $EU
	ACTIF	
48.458	Solde en banque - Contributions	49.322
	Soit:	
	FONDS	
47.237	Solde au 1er octobre 2000	48.458
1.221	Excédent pour l'année	864
48.458	Solde au 30 septembre 2001	49.322

Fonds de l'environnement - Compte de recettes et dépenses

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2001

1999/2000 $EU		2000/2001 $EU
	RECETTES	
1.221	Intérêts perçus	864
1.221		864
-	**Déduire: DEPENSES**	-
1.221	Excédent pour l'année reporté sur le Fonds	864

Fonds de l'environnement

Notes relatives aux releves financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 2001

Méthodes comptables

Ces relevés financiers ont été préparés selon la méthode de la valeur initiale et conformément aux normes internationales de comptabilité.

Fonds

En 1998/99, le Gouvernement des Pays-Bas a contribué une dotation à concurrence de NLG 100.000. Aucune autre

ANNEXE III LISTE DES MEMBRES DU PERSONNEL DU SECRETARIAT
(AU 30 SEPTEMBRE 2001)

Cabinet du Directeur exécutif

M. E. Kouamé	Directeur exécutif
Mlle S. Sharp	Assistante personnelle

Division économique et des statistiques

M. J. W. A. Vingerhoets	Chef de la Division

Section des statistiques et d'étude des marchés

M. N. Mistry	Statisticien
Mme. V. Ramgulam	Assistant statisticien principal
Mlle P. L. J. Gruel	Sténographe
Mme. I. Giryaeva	Assistante de recherche

Section économie et développement

M. A.C. Brewer	Econométricien
M. N.I. Gorokhov	Economiste
M. J.-M.A. Anga	Fonctionnaire chargé des projets
M. V.K. Adjei	Assistant de recherche principal

Division administrative et des finances

M. K.K. Sarpong	Chef de la Division

Section du personnel et des services généraux

Mlle S. Petros	Assistante administrative principale
M. J. Fernandes	Assistant de comptabilité principal
M. G. Owusu-Aninakwah	Commis à l'enregistrement
M. F.A. Hurtado	Assistant de communication/informatique

Section des services de l'information et des conférences

-- Poste vacant --	Fonctionnaire chargée des services linguistiques/ conférences
Mlle M. T. Faherty	Bibliothécaire/Fonctionnaire de la TI
M. A. C. Banbury	Assistant de conférence principal/Opérateur de matériel d'impression
M. S. Persad	Assistant de conférence
Mme C.E. Knott	Sténographe

Imprimé par
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO

22 Berners Street, Londres W1P 3DB, Royaume-Uni

+44 (0)20 7637 3211

Télécopieur : +44 (0)20 7631 0114

Courrier électronique : info@icco.org

http://www.icco.org